



Héracles

Le calendrier Schleicher !

Le nouveau PDG de SME a rencontré l'ensemble des syndicats représentés sur St Médard mercredi 6 avril. Il souhaitait rencontrer les syndicats séparément, pour des raisons de clarté, SUD a refusé et il a finalement accepté de rencontrer les organisations syndicales ensemble.

Prime de rachat :

Avant de rentrer dans le vif du sujet du « projet d'absorption », SUD a demandé à Mr Schleicher de se positionner sur la demande intersyndicale de prime de rachat.

Nos arguments sur la juste reconnaissance du travail des salariés de SME n'ont pas pesé bien lourd !

La réponse est non.

Absorption de SME par SPS :

Le scénario que privilégie Mr Schleicher serait celui-là mais il précise que rien n'est arrêté.

Le calendrier légal :

Après dénonciation des accords, il y a une période de préavis de 3 mois, puis à défaut d'un nouvel accord les anciens continuent à s'appliquer pendant 15 mois.

Passé cette période, ce sont les accords de la société qui absorbe qui s'appliquent.

Le calendrier Schleicher :

Un CCE SME devrait présenter le début de la phase 2 dans le courant du mois d'Avril.

Le mois de Mai devrait être consacré à des réunions directions/syndicats pour décortiquer la convention collective, les accords SME et les us et coutumes.

Au mois de juin, Mr Schleicher espère que les syndicats et les directions SME et SPS seront en mesure de comparer les accords des deux sociétés.

Et hop ! En septembre, on commence à négocier.

En décembre, c'est la fusion !!!

Tout est tellement facile au pays de Mr Schleicher !!!

Dans le même temps, le projet de réorganisation de l'entreprise serait lancé.

Une structure unique :

Après la fusion, pour 2012, le souhait de Mr Schleicher serait d'aboutir à une seule entité regroupant les établissements de St Médard et du Haillan avec un même Comité d'établissement.

Prévoyance :

Les négociations sur la prévoyance doivent commencer en octobre, c'est le

contrat SAFRAN qui doit s'appliquer au 1^{er} janvier 2012.

Intéressement et participation :

L'accord intéressement étant celui de l'entreprise, il court encore sur 2011 et la participation perçue en 2012 sera une participation SAFRAN sur l'ensemble de l'année (pas de prorata).

Politique salariale :

SUD a demandé si remettre le talon serait à l'ordre du jour et c'est Mr Arnoult qui a répondu que le Talon était une « absurdité ».

Il ne nous a pas expliqué pourquoi cela n'était pas absurde côté SPS.

Les délégués SUD ont également demandé à Mr Schleicher s'il comptait garder les Augmentations générales pour les cadres.

C'est encore Mr Arnoult qui a répondu que c'était la convention chimie qui l'obligeait à le faire et qu'il n'y aurait donc plus d'obligation.

Ca, c'est dit ! Quand on sait que 40 % des cadres SME n'ont pas d'AI !!!

Mobilité :

Nous avons demandé des garanties sur la mobilité, Mr Schleicher a dit qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée.

Il a néanmoins précisé qu'il pourrait y en avoir entre St Médard et Le Haillan.

Statut SAFRAN :

Dans les services du type achat généraux ou informatique, Mr Schleicher a dit que les personnes resteront sur le site mais auront un statut SAFRAN.

Pour négocier leurs intérêts, ils risqueront de se trouver bien isolés !

Secteur auto :

Au sujet du secteur auto, nous avons posé beaucoup de questions sur l'activité en Chine

et si des discussions avaient eu lieu entre Autoliv et SAFRAN.

Quand nous avons demandé s'il existe un projet de rachat du secteur auto par Autoliv, si Mr Austruy nous a répondu que non, nous avons senti nos interlocuteurs moins détendus.

Sous-traitance :

SUD a demandé s'il existait des projets de sous-traitance comme cela se pratique dans le groupe SAFRAN au sujet de ST et STC.

Mr Schleicher a dit qu'il n'y en avait pas.

Il n'a pas dit qu'il n'y en aurait pas non plus...

Dormez braves gens !

Toutes les questions posées sur la sécurité et l'influence des actionnaires sur les budgets ne sont que « paranoïa » et « mauvaises questions »

Roxel :

Mr Schleicher dit n'avoir aucune nouvelles sur l'avancement des négociations avec MBDA.

Comme il nous a dit en début de réunion que les discussions commençaient juste au niveau SME/SPS, nous n'en croyons pas un mot.

Moins on en dit, mieux c'est !

Des négociations dures !

C'est la seule chose sur laquelle Mr Schleicher s'est engagé !

« Il faudra faire des compromis » nous dit-il.

Mais pourquoi au fait ? Les salariés n'ont rien demandé !

Qui est-ce qui veut la faire cette fusion ?

La réponse à notre demande de prime de rachat confirme le résultat des négociations salariales 2011.

Tout ce que nous voudrions obtenir, il faudra aller le chercher !